

AUBEVOYE – 27

« Domaine du Chemin Vert »
98 lots




LOTICIS
UN URBANISME GARANT DU PAYSAGE
49, rue de Paix - 78490 Montfort-L'Amaury
Tél. : 01 34 94 12 12 - Fax : 01 34 94 12 13

AUBEVOYE - 27
« *Domaine du Chemin Vert* »

98 lots à bâtir

TAXE D'URBANISME – taux indicatifs -

- * *Taxe Locale d'Équipement (TLE)* : taux 3 %
- * *TDENS* : taux 0,75 %
- * *C.A.U.E.* : taux 0,30 %
- * *Participation au Raccordement à l'Égout (PRE)* : 1.318,75 € TTC/lot (payable chez le notaire)

ASSAINISSEMENT

Eaux usées : chaque acquéreur devra raccorder ses rejets eaux usées au réseau du lotissement au moyen d'un regard de branchement prévu à cet effet.

Eaux pluviales : chaque acquéreur devra raccorder ses rejets eaux pluviales au réseau du lotissement au moyen d'un regard de branchement prévu à cet effet. Un dispositif de récupération des eaux toitures, à la charge de l'acquéreur, pourra être prévu.

EAU POTABLE

- * Canalisation de branchement fournie en limite de la parcelle. Fourniture et pose du regard de branchement à la charge de l'Aménageur.

TOITURES

- * Ardoises ou tuiles plates terre cuite 20 au m² minimum (tonalités brunes, terre de Sienne et d'aspect nuancé).
- * Pente :
 - 35° à 40 ° pour R + 1 + C ;
 - 40° à 50° pour R + C et plain pied.

GARAGE EN SOUS-SOL et CAVE : INTERDITS

PROVISION POUR DEGRADATION DES TRAVAUX DE VIABILITE

* 1.000 €/Lot, à verser chez le notaire à la signature de l'acte authentique de vente.

PAS D'ASSOCIATION SYNDICALE (convention de rétrocession)

SHON/LOT : 570 m²

CLOTURES

* *En façade* : réalisée par l'Aménageur conformément au plan de composition ; grillage simple torsion – hauteur 1,25m à 0,80 m en retrait + haie végétale.

* *En limite sur parc* : réalisée par l'Aménageur conformément au plan de composition ; grillage simple torsion – hauteur 1,25m.

* *En mitoyenneté, limite latérale et arrière* : à réaliser par l'Acquéreur – haies + grillage vert.

ALTIMETRIE

* le niveau de plancher le plus bas doit être situé à une cote supérieure ou égale :

- à la cote de crue de référence de 1910 + 20 cm (soit 14,73 NGF minimum) ;

ET

- au point de niveau fini en limite de propriété, côté accès garage + 10 cm (voir plan de vente) ;

BORNAGE

* à la charge de l'Aménageur.

GEOMETRE

* Cabinet LE GUILLOU

Géomètre Expert

9, rue du Point du Jour

BP 217

27 200 VERNON

☎ 02.32.51.55.39 – Fax : 02.32.21.11.76

